La rougeole n'est pas une maladie bénigne, elle peut entraîner de graves complications.

Une seule protection : la vaccination.

La rougeole se transmet facilement et rapidement

(par la toux, les éternuements, ou lorsqu'on se mouche (via la salive))

Fièvre > 38,5°C
Toux, nez qui coule
Yeux rouges
conjonctivite
Éruption cutanée

1 personne peut contaminer 10 à 15 personnes

La rougeole touche les enfants et les adultes non vaccinés

La vaccination protège contre la rougeole

Si vous êtes né(e) à partir de 1980,
2 injections du vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole) sont nécessaires pour être protégé(e).
Pensez à vérifier votre carnet de santé.

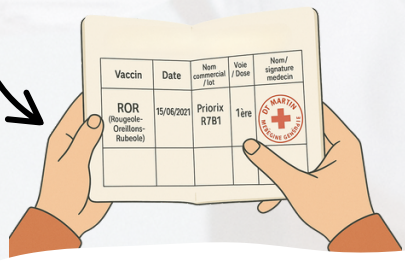

En cas de doute ou de symptôme, consultez votre médecin

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL